

CE DIMANCHE AU CLUB

"Dernières nouvelles du cosmos" en présence de la réalisatrice

» Les jours se suivent, les avant-premières en présence des équipes de film aussi. Après José Garcia et le metteur en scène de la comédie "À fond", avant Emmanuelle Bercot puis Omar Sy, le prochain rendez-vous, c'est ce dimanche, à 17 heures, avec une projection-débat autour du documentaire "Dernières nouvelles du cosmos", en présence de sa réalisatrice, Julie Bertuccelli. Rendez-vous au cinéma "Le Club", rue du Phalanstère.



CE WEEK-END À LA BIFURK

La deuxième édition du festival "Les Bifurkations"

Ce week-end, le festival interassociatif "Les Bifurkations" lance sa deuxième édition à la Bifurk. Au programme : des ateliers de photo argentine, des scènes ouvertes, des performances graffiti, un parcours guidé street art ou des activités sportives (initiation aux sports de glisse sur le skatepark, basket handisport...). Le samedi se terminera avec les concerts de Djazia Satour et de la fanfare Touzdec. Et dimanche : grand vide-greniers du quartier. Entrée libre.



GRENOBLE

CENTRE-VILLE / CENTRE-GARES / CHORIER-BERRIAT | Il sera effectif du 1^{er} novembre au 30 avril

Consommation d'alcool sur la voie publique : un nouvel arrêté d'interdiction de 13 h à 5 h

La Ville a décidé d'interdire, cet automne et cet hiver, la consommation d'alcool sur la voie publique dans certains secteurs du centre-ville, des quartiers centre-gares et Chorier-Berriat, de 13 heures à 5 heures du matin.

Elisa Martin, première adjointe, a dévoilé, hier au *Dauphiné Libéré*, l'arrêté qui sera effectif du 1^{er} novembre au 30 avril. L'élue en charge de la tranquillité publique explique : « Cet arrêté anti-alcool a un sens puisque c'est un outil d'apaisement, mais seul il n'en aurait pas beaucoup [...] Notre politique se "déploie" donc dans deux dimensions : la fermeté et la bienveillance à l'égard des publics visés ».

la police municipale a déjà établi 236 PV autour des questions de la consommation d'alcool, des chiens. En 2014, c'était 30 PV par an. On voit bien à quel point les préoccupations des Grenoblois, quelles qu'elles soient en matière de tranquillité publique, viennent bousculer nos politiques publiques ». Et pour prévenir d'éventuelles remarques, Elisa Martin complète : « Nous nous sommes rapprochés de l'officier du ministère public, afin de nous assurer du recouvrement de ces amendes. Et elles le sont ! »

87 personnes en errance identifiées

Second volet de la politique de la Ville, « la bienveillance. Sur ce point, nous avons regardé à notre arrivée ce qui se passait, qui faisait quoi. La question de la coordination des actions est vite apparue importante. Nous avons donc augmenté les maraudes, les dispositifs "d'aller vers". Nous avons même pris en compte la question des animaux ». La Ville s'est aussi attachée à connaître le public concerné. « 87 personnes en errance ont été identifiées, nous avons regardé leurs habitudes. Comme on ne peut pas tout faire en même temps et que le conseil départemental, en matière de prévention spécialisée, a pris quelques décisions qui ne sont pas neutres, même si ça les regarde, nous avons décidé de prioriser l'accompagnement des jeunes en errance. Ils représentent près de 25 % des personnes identifiées ». Un dispositif d'accompagnement devrait être mis en place en mars prochain, « un cadre précis et individualisé porté par les travailleurs sociaux. L'idée est de déclencher un parcours de sortie de la rue, avec nos outils, avec les associations ».

Matthieu ESTRANGIN



Du 1^{er} novembre au 30 avril, la consommation d'alcool dans certaines rues du centre, sera interdite. « Nous étudierons évidemment l'efficacité de notre arrêté à l'issue de cette période », indique Elisa Martin, adjointe à la tranquillité publique. Qui souligne : « Nous allons aussi lancer un dispositif d'accompagnement des jeunes en errance. [...] Notre politique se "déploie" donc dans deux dimensions ». Photos Le DL/Archives et M.E.



236 PV depuis janvier

La fermeté, c'est l'arrêté en lui-même, porté par la police municipale. « Avant notre arrivée, il y avait un arrêté qui concernait une partie du territoire, qui était saisonnier et commençait en fin d'après-midi. Nous avons décidé de prendre des arrêtés sur deux périodes printemps/été et automne/hiver, d'étendre l'aire d'application et d'avancer l'horaire. On ne fait pas ça au hasard. On affine notre dispositif en fonction de la réalité ».

Ainsi, si les horaires d'interdiction ont évolué par rapport à l'hiver dernier (de 13 h à 5 h au lieu de 18 h à 5 h), « c'est parce que d'une part nous avons vu la pertinence de cette décision mais aussi parce que nous sommes aujourd'hui sur certains points de fixation importants qui demandent, de la part de la police municipale la poursuite de son entreprise de fermeté ». Et l'élue de souligner les passages réguliers de ladite police au Jardin de ville et sur le secteur avenue Alsace-Lorraine/rue de l'ancien Champ-de-Mars.

« Depuis le début de l'année,

Un dossier brûlant pour l'Union des habitants du centre-ville

Depuis le début de l'été, le site internet de la Ville héberge, dans la rubrique "Interpellation citoyenne", la pétition de l'Union des habitants du centre-ville.

Sous le titre "Pour un centre-ville apaisé", le texte demande que "soient interdits, toute l'année de 11 à 5 h, et en dehors des lieux réservés à cet effet, le transport, le port et la consommation d'alcool en réunion, sur la voie publique", sur certains secteurs. « Depuis très longtemps, trop longtemps, expliquaient, la semaine dernière au *Dauphiné Libéré*, des représentants de cette union de quartier, nous disons que la question de la consommation d'alcool sur la voie publique est un problème grave, qui détruit des personnes, et qui nuit considérablement à l'ordre public. En premier lieu pour

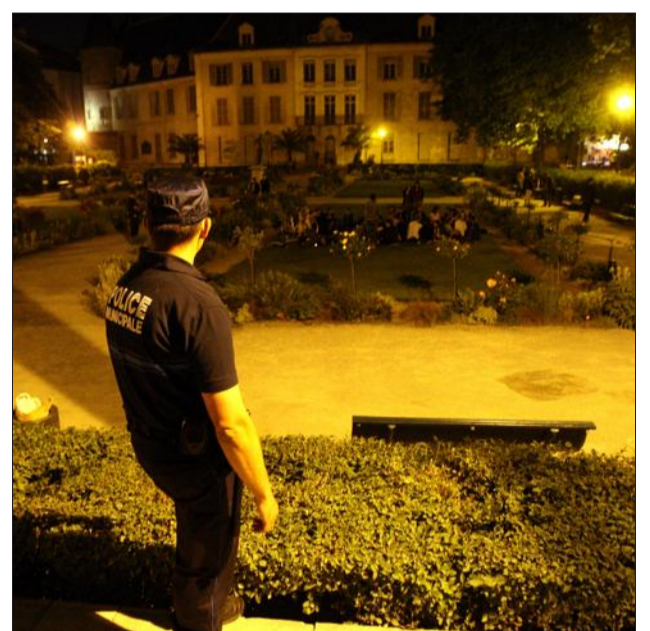
ces personnes en grande difficulté, nous avons engagé plusieurs actions, nous avons essayé de travailler avec des associations. Avec la Ville aussi. Mais nous avons le sentiment de ne pas avoir été écoutés par la municipalité ».

« Une situation abracadabrantesque »

L'union de quartier a donc choisi de passer par la pétition, nouvel outil d'interpellation citoyenne mis en place par la Ville « pour mettre le sujet sur la table. Mais c'est, pour nous, une situation abracadabrantesque et paradoxale que de devoir passer par cet outil ultime de concertation... Parce que nous n'avons pas été entendus. Pourquoi la concertation ne marche pas quand les idées viennent, non pas d'en haut, de la Ville, mais des habi-

tants ? » Hier, alors qu'elle présentait l'arrêté d'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique (lire ci-contre), Elisa Martin a réagi à cette interpellation. Avec surprise.

« Les questions liées aux personnes en errance, et aux nuisances, ont fait régulièrement l'objet de discussions avec ces habitants notamment. Je pense que nous avons été à l'écoute. Donc je suis un peu déçonnée [...] Concernant l'utilisation de la pétition citoyenne, il s'agit d'un outil de démocratie participative. C'est une bonne chose que les habitants s'en emparent. Pour nous, ce n'est pas une solution extrême, au contraire. Nous cherchions à faire créer un espace de participation, il fonctionne, tant mieux ».



L'Union des habitants du centre-ville demande, dans sa pétition, un arrêté pour interdire la consommation d'alcool, dans certains lieux, de 11 h à 5 h toute l'année. Photo Le DL/Archives

M.E.

DELICES ET SERVICES
2 PROXIMITE
Tél : 04 76 22 33 16

PORTAGE REPAS À DOMICILE
Le bonheur est dans nos plats
Composer votre repas
(Entrée/Plat/Accompagnement/Fromage/Dessert et pain frais du jour)

50% de réduction sur les plats
Selon le code général des impôts

Aide à domicile*
Jardinage* Bricolage* Courses* Nettoyage*

*Un devis gratuit est présenté avant travaux

PRISE EN CHARGE APA • AIDE SOCIALE • CONVENTIONNÉ CARSAT

Carsat Soutien financier
Mairie de Grenoble Soutien financier

Site : www.ds2p.fr Courriel : info@ds2p.fr

Disponible dès novembre à la location
Votre T3 de 80m² de 595€ charges comprises

5052 galerie de l'Arlequin

Une architecture contemporaine, des logements confortables et spacieux.

Votre appartement* rénové, haute qualité environnementale à Grenoble

Une offre de logements du T2 au T6 sans frais d'agence !

Renseignements et visites :
Contact chargé de clientèle Actis : 04 76 40 00 01 ou mourad.ouazib@actis.fr

25 avenue de Constantine CS 72508 38035 Grenoble Cedex 2 www.actis.fr

Photos et mise en scène Audrey Laurent - Création graphique Florence Pillot

le dauphiné libéré.com
LA BOUTIQUE

le dauphiné libéré
RECETTES ET SAVEURS ENTRE ALPES ET RHÔNE
64 RECETTES INDICATEUR
Saveurs d'ici
Le cuisine facile

DISPONIBLE SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Toutes les parutions, les abonnements, les promotions sont sur boutique.ledauphine.com